

7 B 776
25 JUIN 2019
68014

BAUMERT
Société par actions simplifiée au capital de 8 367 500 Euros
Siège social : rue Principale – 67150 SCHAEFFERSHEIM
494 020 548 RCS STRASBOURG
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 JUIN 2018
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

EXTRAIT

L'an deux mille dix-huit et le 28 juin à 9 heures,

La société Nucléaction SAS, Associée unique de la Société Baumert, société par action simplifiée au capital de 8.367.500 Euros divisé en 8.367.500 actions ordinaires de 1 Euro, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 494 020 548, a adopté au siège social de la Société, sur convocation faite par le Président, dans les formes et conditions des statuts, les décisions portant sur les points suivants :

Ordre du jour à caractère ordinaire :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat,
- Constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Autorisation à donner au Président dans le cadre de l'article 14.3 des Statuts concernant
 - l'ouverture d'un établissement secondaire,
 - la dissolution et la liquidation de Baumert (Guangzhou) Nuclear Special Doors Co. Limited (Chine) et Baumert Nuclear Doors Hong Kong Limited (Hong Kong),
 - l'émission de cautions et garanties bancaires.

Ordre du jour à caractère extraordinaire :

- Réduction du capital motivée par des pertes,
- Augmentation de capital,
- Augmentation de capital réservée aux salariés,
- Modification statutaire corrélative,
- Pouvoirs à conférer.

[...]

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesdits comptes, établis et arrêtés par le Président, se soldant par un report à nouveau de 3.277.661,29 Euros et un résultat net comptable en perte de -7.399.980,77 Euros, approuve l'inventaire, les comptes ainsi que les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

Il approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 47.845 Euros qui compte tenu du résultat en perte, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

L'Associée unique donne en conséquence au Président et au Directeur Général quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'Associé unique décide l'affectation suivante de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Origine

- Résultat de l'exercice : - 7.399.980,77 €

Affectation

- Report à nouveau -7.399.980,77€
Ainsi porté de 3.277.661,29 € à -4.122.319,48 €

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

[...]

QUATRIEME DECISION : AUTORISATION A DONNER AU PRESIDENT DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 14.3 DES STATUTS CONCERNANT L'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Sur proposition du Président, l'Associé unique décide d'autoriser le Président à procéder à l'ouverture d'un établissement secondaire, sis 58 rue Principale 67150 Schaeffersheim, dédié à l'activité peinture.

A cet effet, il confère tous pouvoirs au Président pour signer tous actes, verser toutes sommes, accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire à cette fin.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

[...]

SEPTIEME DECISION : REDUCTION DE CAPITAL MOTIVEE PAR DES PERTES

L'Associé unique après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes et après avoir constaté que le bilan arrêté au 31/12/2017 fait apparaître un montant de capitaux propres de 4.655.898,19 Euros pour un capital de 8.367.500 Euros, décide que ledit capital, divisé en 8.367.500 actions de 1 euro chacune, est réduit de 4.122.000 Euros.

L'Associé unique décide de réaliser cette réduction de capital par voie de réduction du nombre des actions, au moyen de l'échange des 8.367.500 actions existantes de 1 Euro chacune, entièrement libérées, contre 4.245.500 actions d'une même valeur nominale, entièrement libérées.

En conséquence, l'Associé unique propriétaire de l'intégralité des actions anciennes recevra des actions nouvelles dans la proportion de 1 action nouvelle pour 1,97 action ancienne.

Le montant total de cette réduction du capital motivée par l'existence de pertes antérieures, sera imputé sur le compte « report à nouveau », dont le solde débiteur sera en conséquence réduit de 4.122.000 € et ramené à -319,48 Euros.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

HUITIEME DECISION : AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et constatant que le capital social est entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social, qui est de 4.245.500 Euros divisé en 4.245.500 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées par suite de la réduction de capital qui vient d'être décidée, d'une somme de 4.122.000 Euros et de le porter ainsi à 8.367.500 Euros par la création et l'émission de 4.122.000 actions nouvelles dans les conditions ci-dessous :

- Les actions nouvelles seront émises au prix de 1 euro par action, soit au pair,
- Les actions seront à libérer en totalité lors de la souscription en numéraire, par compensation à due concurrence avec la créance certaine, liquide et exigible d'un montant de 4.122.000 euros en principal détenue par l'Associé unique sur la Société,
- Le Commissaire aux Comptes certifiera exact cet arrêté de compte au vu duquel il établira un certificat qui tiendra lieu de certificat du dépositaire, conformément aux dispositions de l'article R.225-134 du Code de commerce,
- Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires, elles seront assimilées aux actions anciennes dès leur création et jouiront des mêmes droits que celles-ci à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital,
- L'augmentation de capital sera définitivement réalisée au jour de la remise de la certification de l'arrêté de compte courant du souscripteur par le commissaire aux comptes de la Société.

L'Associé unique donne tous pouvoirs au Président, avec faculté de délégation à toute personne de son choix, pour constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée, à savoir recueillir la souscription, constater la libération par compensation de créances, établir et transmettre pour certification au Commissaire aux comptes l'arrêté de compte du souscripteur, constater la réalisation de la modification des statuts au vu du certificat du

Commissaire aux comptes et, généralement, prendre toute mesure utile et accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

[...]

DIXIEME DECISION : MODIFICATION DES STATUTS

L'Associé unique, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital objet de la neuvième décision, décide de modifier corrélativement l'article 6 des statuts de la Société comme suit :

Article 6 - Apport

Il est ajouté à cet article les deux alinéas suivant :

4°) Par décision de l'Associé Unique en date du 28 juin 2018, le capital social a été réduit de 4.122.000 Euros pour cause de pertes et porté de la somme de 8.367.500 Euros à la somme de 4.245.500 Euros.

5°) Par décision de l'Associé Unique en date du 28 juin 2018, le capital social a été augmenté de 4.122.000 Euros et porté de la somme de 4.245.500 Euros à la somme de 8.367.500 Euros par incorporation de créances détenues par l'Associé Unique sur la Société.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

[...]

M. Rodolphe Bassi
Président





BAUMERT

Siège social : 50 rue Principale – 67 150 SCHAEFFERSHEIM

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 8367500 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

COREVISE

26, rue Cambacérés
75 008 Paris
France

Tél.: +33 (0) 147 63 67 00

Fax: +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

BAUMERT

Siège social : 50 rue Principale – 67 150 SCHAEFFERSHEIM

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 8367500 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAUMERT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "frais de recherche et développement" de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de la méthode d'activation des frais de développement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Frais de recherche et développement

La note "Frais de recherche et développement" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de la valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Reconnaissance du revenu à l'avancement

La note 2 - Règles et méthodes comptables du paragraphe "Opérations à long terme" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des contrats à long terme. Votre société constate les résultats sur les opérations à long terme, ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

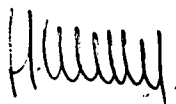
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2018

Le commissaire aux comptes

COREVISE

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Hélène KERMORGANT

Associé

BILAN - ACTIF

100064 - BAUMÉRT SASU

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			% de l'actif	Valeurs au 31/12/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles				23.05			9.27
Frais d'établissement							
Frais de développement	5 813 883.05	3 250 130.15	2 563 752.90				
Concessions, brevets et droits similaires	61 179.86	46 179.86	15 000.00		18 216.33		
Fonds commercial (1)	2 991 026.42		2 991 026.42		2 991 026.42		
Autres immobilisations incorporelles	667 828.69	663 754.04	4 074.65		99 107.19		
Immobilisations incorporelles en cours	1 692 031.50		1 692 031.50				
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles				2.06			2.38
Terrains	2 500.00		2 500.00		2 500.00		
Constructions	4 500.00	4 500.00			9.72		
Installations tech., matériel & outillages	1 311 753.93	1 151 646.69	160 107.24		210 593.64		
Autres immobilisations corporelles	1 549 546.67	1 063 315.66	486 231.01		584 539.60		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)				1.07			1.02
Participations	21 095.53	1 082.53	20 013.00		21 095.53		
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	318 007.95		318 007.95		320 719.08		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	14 433 353.60	6 180 608.9	8 252 744.67	26.18	4 247 807.51	12.67	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours				5.54			6.40
Matières premières et autres appro	1 857 065.00	110 090.00	1 746 975.00		2 144 988.00		
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	71 472.00		71 472.00	0.23			
Créances				60.79			74.03
Clients (3)	8 734 025.33		8 734 025.33		7 074 330.72		
Clients douteux, litigieux (3)	1 039 051.68	747 806.57	291 245.11		40 796.49		
Clients factures à établir (3)	5 867 717.16		5 867 717.16		13 793 631.52		
Autres créances (3)	5 418 044.94	1 316 520.00	4 101 524.94		3 907 737.79		
Fournisseurs débiteurs	171 325.73		171 325.73				
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 163 606.69		2 163 606.69	6.86	2 239 010.97	6.68	
Charges constatées d'avance (3)	126 671.60		126 671.60	0.40	74 493.43	0.22	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	25 448 980.13	2 174 416.5	23 274 563.56	73.82	29 274 988.92	87.33	
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	39 882 333.73	8 355 025.5	31 527 308.23	100	33 522 796.43	100	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

100064 - BAUMERT SASU

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	8 367 500.00	26.54	4 000 000.00	11.93
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1.27		1.19
Réserve légale	400 000.00		400 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	3 277 661.29	10.40	4 543 906.37	13.55
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 399 980.77	-23.47	-4 457 200.98	-13.30
SITUATION NETTE	4 645 180.52	14.73	4 486 705.39	13.38
Subventions d'investissement	10 717.67	0.03	13 087.67	0.04
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 655 898.19	14.77	4 499 793.06	13.42
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	551 904.97		800 000.00	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	551 904.97	1.75	800 000.00	2.39
PROVISIONS				
Provisions pour risques	364 000.00		640 000.00	
Provisions pour charges	453 099.53		138 528.00	
TOTAL PROVISIONS	817 099.53	2.59	778 528.00	2.32
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	1 908 753.67	6.05	2 009 278.77	5.99
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 344 037.69	20.12	5 564 207.86	16.60
Emprunts et dettes financières diverses (3)	164.41		1 003 881.17	2.99
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	119 800.51	0.38	348 546.19	1.04
Fournisseurs	8 644 992.93	27.42	8 359 107.96	24.94
Fournisseurs, factures non parvenues	1 091 092.52	3.46	976 142.26	2.91
Dettes fiscales et sociales	4 141 527.05	13.14	4 603 948.39	13.73
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	306 368.76	0.97	13 876.77	0.04
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 945 688.00	9.34	4 565 486.00	13.62
TOTAL DETTES	25 502 405.54	80.89	27 444 475.37	81.87
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	31 527 308.23	100	33 522 796.43	100
(1) Dont à plus d'un an	1 875 000.00		7 240 532.19	
(1) Dont à moins d'un an	23 507 605.03		20 203 943.00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 839 622.76		5 050 283.81	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

100064 - BAUMERT SASU

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	24 851 319.76	100.00	31 999 746.41	100.00	-7 148 426.65	-22.34
dont à l'exportation : 5 503 013.76		22.14		40.14		
Montant net du chiffre d'affaires	24 851 319.76	100.00	31 999 746.41	100.00	-7 148 426.65	-22.34
Production stockée			-253 051.00	-0.79	253 051.00	100.00
Production immobilisée	1 540 559.19	6.20			1 540 559.19	
Subventions d'exploitation	21 455.54	0.09	10 827.75	0.03	10 627.79	98.15
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	823 692.29	3.31	117 111.93	0.37	706 580.36	603.34
Autres produits	56 443.25	0.23	33 228.28	0.10	23 214.97	69.87
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	27 293 470.03	109.83	31 907 863.37	99.71	-4 614 393.34	-14.46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 747 156.87	27.15	8 638 492.31	27.00	-1 891 335.44	-21.89
Variation de stocks	331 103.00	1.33	46 561.00	0.15	284 542.00	611.12
Autres achats et charges externes	15 356 593.33	61.79	18 370 905.82	57.41	-3 014 312.49	-16.41
Impôts, taxes et versements assimilés	284 896.64	1.15	393 166.72	1.23	-108 270.08	-27.54
Salaires et traitements	6 387 828.65	25.70	5 901 842.27	18.44	485 986.38	8.23
Charges sociales	2 642 762.65	10.63	2 569 874.51	8.03	72 888.14	2.84
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	746 817.56	3.01	407 088.90	1.27	339 728.66	83.45
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	1 802 725.21	7.25	119 895.87	0.37	1 682 829.34	
Dotations aux provisions	815 099.53	3.28	460 000.00	1.44	355 099.53	77.20
Autres charges	21 398.43	0.09	49 937.09	0.16	-28 538.66	-57.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	35 136 381.87	141.39	36 957 764.49	115.49	-1 821 382.62	-4.93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 842 911.84	-31.56	-5 049 901.12	-15.78	-2 793 010.72	-55.31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	462 855.00	1.86			462 855.00	
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ACRC Sarl

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

100064 - BAUMERT SASU

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	129.48				129.48	
Autres valeurs mob. créances d'actif Immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 009.44	0.08	14 188.20	0.04	5 821.24	41.03
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	186.07				186.07	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	20 324.99	0.08	14 188.20	0.04	6 136.79	43.25
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	1 082.53				1 082.53	
Intérêts et charges assimilées (4)	134 895.55	0.54	109 248.78	0.34	25 646.77	23.48
Différences négatives de change	288.70				288.70	
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	136 266.78	0.55	109 248.78	0.34	27 018.00	24.73
RÉSULTAT FINANCIER	-115 941.79	-0.47	-95 060.58	-0.30	-20 881.21	-21.97
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-7 495 998.63	-30.16	-5 144 961.70	-16.08	-2 351 036.93	-45.70
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 001.88	0.03	215 694.11	0.67	-208 692.23	-96.75
Sur opérations en capital	36 941.17	0.15	636 370.00	2.56	-599 428.83	-94.20
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 943.05	0.18	852 064.11	2.66	-808 121.06	-94.84
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	130 402.41	0.52	2 841.44	0.01	127 560.97	
Sur opérations en capital	1 223.09		400 443.95	1.25	-399 220.86	-99.69
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	50 928.69	0.20			50 928.69	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	182 554.19	0.73	403 285.39	1.26	-220 731.20	-54.73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-138 611.14	-0.56	448 778.72	1.40	-587 389.86	-130.8
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-234 629.00	-0.94	-238 982.00	-0.75	4 353.00	1.82
TOTAL DES PRODUITS	27 820 593.07	111.95	32 774 115.68	102.42	-4 953 522.61	-15.11
TOTAL DES CHARGES	35 220 573.84	141.73	37 231 316.66	116.35	-2 010 742.82	-5.40
Bénéfice ou Perte	-7 399 980.77	-29.78	-4 457 200.98	-13.93	-2 942 779.79	-66.02

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS .

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL	0		
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 31 527 308.23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -7 399 980.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le capital social de la société a été augmenté au hauteur de 4 367 500 € par la création de 4 367 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune.

La société a procédé à un changement de méthode comptable concernant l'activation des frais de recherche sur les exercices antérieurs. Cette régularisation se traduit par :

- une augmentation des immobilisations incorporelles à hauteur de 5 022 295.24 €
- une augmentation des immobilisations incorporelles en cours à hauteur de 725 382.00 €
- une augmentation des amortissements sur éléments incorporels sur les exercices antérieurs à hauteur de 2 556 721.14 €.

L'impact sur les capitaux propres s'élève à 3 190 956.10 €.

Par ailleurs, les immobilisations incorporelles 2017 ont été dépréciées pour un montant de 50 928.69 €.

Concernant l'activité de la société : BAUMERT a été retenu dans le cadre du projet Hinkley Point, au Royaume Uni.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Information concernant la structure :

Au 1er janvier 2010, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale formé par la société mère GROUPE GORGE SA, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 348 541 186.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé en charge par chaque filiale.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

L'activation des dépenses par projet est réalisée dès lors que l'ensemble des critères suivants sont vérifiés :

- faisabilité technique et visibilité sur les coûts nécessaires à la finalisation ;
- capacité de la société à achever et à utiliser l'actif ;
- rentabilité prévisionnelle garantissant des avantages économiques futures probables.

Les coûts ainsi capitalisés intègrent les coûts externes et internes enregistrés sur chacun des projets :

- les coûts externes correspondent aux engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs ;
- les coûts internes sont valorisés sur la base des temps imputés par projet.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur la durée prévisible d'utilisation des actifs. (durée allant de 3 à 15 ans).

Tous les projets non amortis font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque arrêté. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif devient inférieure à la valeur recouvrable.

Les projets à l'étude demeurent en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Frais de développement	3 à 15 ans
- Licences et logiciels informat	1 à 3 ans
- Matériels de transport	3 ans
- Mobiliers de bureau	3 à 10 ans
- Matériels de bureau et inf.	3 à 4 ans
- Installations diverses	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Dans le cadre de la mise en place d'un emprunt obligataire en 2012, la société BAUMERT a versé 140 000 euros au fonds de garantie mutualiste GIAC et a acquis 1 050 actions GIAC.

En 2014, BAUMERT a créé une filiale à Hong Kong où elle détient 100 % du capital, soit 10 000 HKD. Cette participation a été dépréciée à 100 % au 31/12/2017.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La provision sur stock matière est calculée selon la vitesse de rotation des références en stock :

- Pas de variation des produits depuis plus de 3 mois : provision 30 %
- Pas de variation des produits depuis plus de 6 mois : provision 60 %
- Cependant, certains stocks particuliers (profilés alu couleur pour la sécurité vitrée par exemple), dont la rotation est faible, ne sont pas provisionnés car leur écoulement est garanti sur une durée plus longue.

En-cours de production

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont estimées individuellement en fonction du risque de non recouvrement de chaque créance. Le pourcentage de dépréciation est fonction du niveau de risque.

Opérations à long terme

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

La méthode retenue est la prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat au fur et à mesure de l'avancement. Le taux d'avancement retenu résulte du rapport entre le coût de production à la clôture de l'exercice et le coût total prévisionnel de l'affaire.

Les évaluations de chiffre d'affaires à l'avancement sont établies dans le respect du principe de prudence. Lorsqu'une perte à terminaison est prévisible, une provision est constituée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société a procédé à un changement de méthode comptable concernant l'activation de ses frais de recherche et développement sur les exercices antérieurs.

La société a opté pour la méthode préférentielle relative à l'activation des frais de recherche et développement.

Ces frais de recherche et de développement sont amortis des durées allant de 5 à 15 ans.

Les dépenses 2017 d'un projet fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 50 928.69 €

Désignation	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	DURÉE	Taux d'amortissement
Frais dévelopt Portes	217 678.12		3	
Frais de recherche et dévelop. (amort. sur 5 à 15 ans).	5 596 204.93	2 563 752.90		
TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5 813 883.05	2 563 752.90		

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial SCM VERBOOM résulte de la transmission universelle de la SAS SCM VERBOOM à la SAS BAUMERT. La transmission universelle du patrimoine réalisée en septembre 2010 a généré un mali technique.

Ce mali technique a été comptabilisé en immobilisation incorporelle pour 2 572 026.42 €.

En décembre 2012, la SAS BAUMERT a acquis le fonds de commerce de la SAS NTC NUCLEACTION pour 100 000 €.

Suite à la nouvelle réglementation comptable sur les fonds de commerce, la société a procédé à un test de dépréciation sur les fonds de commerce. Aucune dépréciation n'a été constatée.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	RECUS EN APPORT	GLOBAL
Fonds commercial	19 000.00			19 000.00
Fonds commercial Pro Orga	300 000.00			300 000.00
Fonds commercial SCM VERBOOM suite TUP			2 572 026.42	2 572 026.42
Fonds comm. NTC NUCLEACTION	100 000.00			100 000.00
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	419 000.00		2 572 026.42	2 991 026.42

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	217 678.12		5 596 204.93
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	3 713 783.94		2 209 115.53
CORPORELLES	Terrains		2 500.00		
	Constructions	Sur sol propre	4 500.00		
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		1 274 509.87		37 244.06
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers	120 224.11		
		Matériel de transport	1 398 528.70		32 689.77
		Matériel de bureau & info., mobilier			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	2 800 262.68		69 933.83
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		21 095.53		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		320 719.08		288.87
		TOTAL IV	341 814.61		288.87
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			7 073 539.35		7 875 543.16

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			5 813 883.05	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	510 833.00		5 412 066.47	
CORPORELLES	Terrains				2 500.00	
	Constructions	Sur sol propre			4 500.00	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat.	outillage indus.			1 311 753.93	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			120 224.11	
		Matériel de transport		1 895.91	1 429 322.56	
		Mat.bureau, info., mob.				
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		1 895.91	2 868 300.60	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				21 095.53	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			3 000.00	318 007.95	
		TOTAL IV		3 000.00	339 103.48	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			510 833.00	4 895.91	14 433 353.60	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL	217 678.12	3 032 452.03		3 250 130.15
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	605 434.00	53 571.21		659 005.21
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	4 490.28	9.72		4 500.00
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 063 916.23	87 730.46		1 151 646.69
	Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immos corporelles	Matériel de transport	91 379.58	15 622.86		107 002.44
	Mat. bureau et informatique, mob.	842 833.63	114 152.41	672.82	956 313.22
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 002 619.72	217 515.45	672.82	2 219 462.35
TOTAL GENERAL		2 825 731.84	3 303 538.69	672.82	6 128 597.71

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

10004 - BAUMERT SASU
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les immobilisations incorporelles ont été dépréciées à hauteur de 50 928.69 €.

Le compte courant Baumert HK a été déprécié à hauteur de 1 316 520 €.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement		50 928.69		50 928.69
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations		1 082.53		1 082.53
Autres				
TOTAL		52 011.22		52 011.22
Stocks				
Créances		1 316 520.00		1 316 520.00
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL		1 368 531.22		1 368 531.22

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent des provisions pour litiges sociaux à hauteur de 510 100 €.
Les provisions pour pertes à terminaison s'élèvent à 307 000 €.

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	230 000.00	55 000.00	228 000.00	57 000.00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme	410 000.00	307 000.00	410 000.00	307 000.00
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer	138 528.00	453 100.00	138 528.00	453 100.00
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		778 528.00	815 100.00	776 528.00	817 100.00
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles	50 928.69		50 928.69
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation	1 082.53		1 082.53
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours	43 180.00	66 910.00		110 090.00
	Sur comptes clients	375 675.66	419 295.21	47 164.29	747 806.58
	Autres provisions pour dépréciation		1 316 520.00		1 316 520.00
TOTAL III		418 855.66	1 854 736.43	47 164.29	2 226 427.80
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 197 383.66	2 669 836.43	823 692.29	3 043 527.80
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		2 617 824.74	823 692.29	
	- financières		1 082.53		
	- exceptionnelles		50 928.69		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

CRÉDIT-BAIL

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	280 000.00	93 488.89	56 000.00	130 511.11
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	280 000.00	93 488.89	56 000.00	130 511.11

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	99 843.03	57 053.16	156 896.19
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	99 843.03	57 053.16	156 896.19

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	57 053.16	71 316.45		128 369.61			2 800.00	2 800.00
Autres immobs corpor.								
Immob. en cours								
TOTAL	57 053.16	71 316.45		128 369.61			2 800.00	2 800.00

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La participation Baumert HK a été dépréciée à 100 % soit 1 082.53 €.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
BAUMERT NuclearDoors Hong Kong - 89 Queensway, unit 01,21/	1 082.53	249 730.00	100.00	-446 771.00
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau (7) (8)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avances données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1) A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) BAUMERT NuclearDoors Hong Kong - 89 Queensway, unit 01,21/F, Tower 99999 HONG KONG - 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	1 082.53	249 730.00	100.00					179 000.00	-446 771.00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)
 (2) Dans la valeur d'investissement excédant un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adhérente à la publication. Lorsque la société a annoncé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité publie ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		318 007.95		318 007.95
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		1 039 051.68		1 039 051.68
	Autres créances clients		14 601 742.49	14 601 742.49	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		29 346.71	29 346.71	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 356 810.07	1 356 810.07	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	29 923.00	29 923.00	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		3 259 175.96		3 259 175.96
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		914 114.93	914 114.93	
	Charges constatées d'avance		126 671.60	126 671.60	
TOTAUX			21 674 844.39	17 658 608.80	4 616 235.59
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

100004 - BAUMERT SASU
ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SA GROUPE GORGE, 19 rue du Quatre Septembre à 75 002 PARIS 2, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 348 541 186. Société Anonyme au capital de 13 502 843 €.

100064 - BAUMERT SASU
ENTREPRISES LIÉES
Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		1 083.00
Créances rattachées à des participations		
Prêts	20 220.00	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	20 220.00	1 083.00
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	97 510.00	155 628.00
Autres créances	2 535 147.00	643 744.00
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	2 632 657.00	799 372.00
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 637 269.00	1 492 568.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	2 637 269.00	1 492 568.00
Produits		
Autres produits financiers		19 228.00
Charges		
Charges financières	36 193.00	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	126 671.60
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	126 671.60

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 867 717.16
Autres créances	258 907.41
Disponibilités	
TOTAL	6 126 624.57

10004 - BAUMERT SASU
CAPITAUX PROPRES

De 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

NUCLEACTION, associée unique, a augmenté sa participation par l'émission de 4 367 500 actions nouvelles à 1 € de valeur nominale unitaire.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000 000.00	1.00
Titres émis pendant l'exercice	4 367 500.00	1.00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 367 500.00	1.00

100064 - BAUMERT SASU
CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)	
Report à nouveau de l'exercice précédent	4 543 906.37
Résultat de l'exercice précédent	-4 457 200.98
Prélèvements sur les réserves	
Total des prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	86 705.39
Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	86 705.00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	4 000 000.00	4 367 500.00		8 367 500.00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	400 000.00			400 000.00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	4 543 906.37	3 190 955.90	4 457 200.98	3 277 661.29
Résultat de l'exercice	-4 457 200.98	4 457 200.98	7 399 980.77	-7 399 980.77
Subventions d'investissement	13 087.67	10 612.33	12 982.33	10 717.67
Provisions réglementées				
TOTAL	4 499 793.06	12 026 269.21	11 870 164.08	4 655 898.19

100064 - HAUMERT SASU
ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE
FUTURE D'IMPÔT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement		4 363.00	790.44			3 572.56
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	10 773.00			5 747.33	5 025.67	
- autres	182 843.00			80 149.00	102 694.00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	193 616.00	4 363.00	790.44	85 896.33	107 719.67	3 572.56
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER (1)						
- Déficit reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion		857 342.00				857 342.00
- Autres						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)		1 908 753.67	408 753.67	1 500 000.00	
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	6 344 037.69	5 969 037.69	375 000.00	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		9 736 085.45	9 736 085.45		
Personnel & comptes rattachés		987 292.37	987 292.37		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		870 741.31	870 741.31		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 107 806.99	2 107 806.99		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		175 686.38	175 686.38		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		164.41	164.41		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		306 368.76	306 368.76		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		2 945 668.00	2 945 668.00		
TOTAUX		25 382 605.03	23 507 685.03	1 875 000.00	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	125 000.00			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 945 668.00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 945 668.00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	8 753.67
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 414.93
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 091 092.52
Dettes fiscales et sociales	1 190 523.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 824.61
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 342 608.89

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 312 603 €.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi permet de financer des efforts en matière d'investissement, de formation et de renforcement du fonds de roulement.

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 419 882.97 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.30 %

Départ volontaire à 67 ans

Taux de turn over

1 % pour les non-cadres

2 % pour les cadres

Le taux d'augmentation des salaires est de 2.10 % pour les non-cadres et 2.90 % pour les cadres.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Bq Pop. : Retenue de garantie France						
HSBC : Misc C0mmerc Bond	0.01					0.01
CIC : Avance en compte Dailly	2 314 201.98					2 314 201.98
CIC : Garantie 1ère demande marchés publics	786 016.90					786 016.90
CIC : Nantissement de cptes rémunérés	137 739.00					137 739.00
CIC : Cautions et garanties marchés étrangers	3 179 358.10					3 179 358.10
CIC : Cautions sur marchés privés	1 652 595.33					1 652 595.33
CIC : Contregarantie sur engagement	104 712.00					104 712.00
Soc. Gén. : Caution en €	562 484.00					562 484.00
Soc. Gén. : Caution en Yuan (10 000)	1 281.33					1 281.33
Soc. Gén. : Caution en \$ (21 680)	18 077.21					18 077.21
BNP : Avals et cautions divers	2 557 168.15					2 557 168.15
BNP : Lettres particip. en risque	1 633 806.00					1 633 806.00
Garanties affectées à cessions de créances Dailly						

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>BNP : Encours Dailly</i>	1 261 477.58					1 261 477.58
<i>LCL : Garantie directe / marché étranger bonne fin</i>	1 005 000.00					1 005 000.00
<i>LCL : Garantie directe / marché étranger rembt acple</i>	1 717 314.50					1 717 314.50
<i>LCL : Garantie à 1ère demande / bonne fin marché privé</i>	100 000.00					100 000.00
<i>LCL : Convention Dailly</i>	1 500 000.00					1 500 000.00
<i>échéance : 30/12/2099</i>						
<i>CIC : Avis à Tiers Détenteur "Baumert et Fils"</i>	542 376.00					542 376.00
TOTAL (1)	19 073 608.0					19 073 608.09
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions	419 882.97					419 882.97
TOTAL	19 493 491.0					19 493 491.06

ENGAGEMENTS REÇUS

La souscription de l'émission obligataire par le FCT GIAC OBLIGATION LONG TERME est soumise à plusieurs conditions préalables dont le cautionnement solidaire de SA GROUPE GORGE.

Dans le cadre de l'affaire Hinkley Point, GROUPE GORGE a donné :

- une garantie de bonne fin,
- une contre-garantie en faveur de l'établissement financier qui émettra la caution de retenue de garantie pour 993 000 €,
- une contre-garantie en faveur de l'établissement financier qui émettra le performance bond pour 1 987 000 €.

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
SA GROUPE GORGE : engagement de caution solidaire sur emprunt obligataire GIAC						
SA GROUPE GORGE pour affaire Hinkley Point :						
Garantie de bonne fin						
Contre-garantie pour la caution de retenue de garantie	993 000.00					993 000.00
Contre-garantie pour le performance bond	1 987 000.00					1 987 000.00
TOTAL	2 980 000.00					2 980 000.00

100064 - BAUMERT SASU

LES EFFECTIFS

De 01/01/2017 au 31/12/2017

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Communiquer cette information reviendrait à individualiser les rémunérations.

LES EFFECTIFS

Il s'agit des effectifs moyens.

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	45.00	49.00
Agents de maîtrise	34.00	34.00
Employés et techniciens	13.00	13.00
Ouvriers	66.00	72.00
Apprentis		7.00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Production	18 819 678.62	5 377 013.76	24 196 692.38
Maintenance nucléaire	230 713.21		230 713.21
Produits des activités annexes	297 914.17	126 000.00	423 914.17
Chiffre d'affaires	19 348 306.00	5 503 013.76	24 851 319.76

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 842 911.84	-5 401 490.37		-7 842 911.84
RÉSULTAT FINANCIER	-115 941.79	-114 859.26		-115 941.79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-138 611.14	-54 364.14		-138 611.14
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

Autres informations :

Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 234 629 €.

Produits exceptionnels :

Ils incluent :

- un abandon de créance BPI à hauteur de 33 822 €.

Intégration Fiscale :

La société BAUMERT fait partie de l'intégration fiscale au sein du Groupe GORGE.